

Campagne présidentielle | « Chacun doit dire ce qu'il pense et ce qu'il propose. »

24 min · Horizon

Bonjour.

Et bonjour Edouard Philippe. Bonjour. Bonjour Edouard Philippe. Vous avez promis, Edouard Philippe, un programme massif pour l'élection présidentielle. Vous commencez à le dévoiler par petites touches. Aujourd'hui, on va en parler en particulier sur la sécurité et le narcotrafique. Mais d'abord, je voudrais vous demander ce que vous avez ressenti. Quelle a été votre réaction hier quand vous avez appris ce sujet dont on a beaucoup parlé ce matin. Le mouvement et la colère des salariés de la Tour Eiffel après que leur direction manifestement a accepté une visite d'une délégation hindoue sans employés femmes ? Oui, je vais vous dire,

quand j'ai entendu la nouvelle, j'en ai été surpris. J'ai même cru au début que c'était pas vrai. Sauf que c'était bien vrai et qu'il y a une décision absurde qui a été prise. On est très heureux en France d'accueillir 100 millions de touristes. C'est une de nos grandes forces. Les gens qui viennent en France, les touristes qui viennent en France, ils savent qu'ils viennent dans un pays qui a des règles, des usages, et ils viennent les respecter. Et il est hors de question, vraiment, je le dis avec la plus grande tranquillité, en même temps la plus grande fermeté, et hors de question, qu'on rentre dans ce genre de considération, dans ce genre de demande. Donc, je comprends que les salariés aient été choqués, et plus que choqués, qu'ils expriment leur désaccord profond. Je le partage, et je crois d'ailleurs que tout le monde le partage.

Et on était tout à l'heure avec le président de la société d'exploitation de la Tour Eiffel. J'ai compris, il y a eu des excuses d'ailleurs. Qui est aussi maire socialiste de Paris -Centre, à Ariel Veil, qui reconnaît une erreur. Est-ce que c'est une erreur ou est-ce que c'est plus grave que ça ? C'est une

erreur, c'est une erreur. Elle est reconnue. J'ai compris que la délégation s'était excusée, j'ai compris que les responsables avaient reconnu une erreur. Bon, voilà, c'est une erreur. Et faute à vous et à moitié pardonnée. Bon, voilà, mais cela dit des choses. On a un art de vivre en France. Je ne sais pas s'il est meilleur que les autres, mais c'est le nôtre et on y tient. Alors on va le conserver et on va l'assumer. Voilà, c'est tout.

Edouard Philippe, venons-en à vos propositions pour lutter contre le narcotrafique. Vous étiez hier en campagne à Alès dans le Gare, symbole de ces villes moyennes de plus en plus touchées par la drogue. Pour préciser, l'état d'urgence contre le narcotrafique que vous voulez mettre en place. Pourtant, une loi votée en 2025 crée déjà un parquet national anti-criminalité organisé sur le modèle du parquet anti-terroriste. Qu'est-ce que votre état d'urgence apporterait de plus ? Alors

d'abord, l'état d'urgence, ce n'est pas une formule, c'est un instrument juridique. Et vous avez raison de dire qu'il y a une loi en 2025 qui a été votée, adoptée. C'est une bonne loi. Elle a créé des bons instruments juridiques et c'est une bonne loi. Mais la menace que fait peser le narcotrafique sur la santé de nos concitoyens, sur la santé de nos enfants et sur la sécurité de l'État est telle que, je crois, nous devons encore créer quelques instruments juridiques. Et c'est ce que je propose, notamment avec cet état d'urgence narcotrafique qui n'est pas un état d'urgence pour tout le pays pendant tout le temps, qui est la possibilité que je propose d'installer dans une zone localisée, par

exemple une agglomération, qui est totalement déstabilisée ou qui commence à être déstabilisée par le narcotrafique, de pouvoir utiliser des instruments que normalement on n'a pas le droit d'utiliser. Alors

lesquels justement parce que les perquisitions, les fermetures, les saisies sont déjà possibles. Le Parquet national anti-criminalité d'ailleurs a fait avancer la lutte contre le narcotrafique. Qu'est-ce qui changerait concrètement avec vous

? Il s'agirait d'utiliser d'abord la capacité à faire des perquisitions administratives, c'est-à-dire aller encore plus vite dans l'action engagée par les forces de l'ordre et par l'ensemble des forces qui concourent à la sécurité des Français. Il s'agirait aussi d'utiliser des technologies qu'on n'utilise pas dans le droit commun. La reconnaissance faciale ? Par exemple, par exemple. Hier j'étais à Alès, et juste un mot pardon, c'est dur pour Alès d'être réduit à la ville ou à une ville dans laquelle il y aurait un narcotrafique. Il y a beaucoup d'autres choses et d'autres choses extraordinaires à voir à Alès. Mais on

en a beaucoup parlé parce que le maire a été menacé directement.

Lorsque dans une ville, vous avez des narcotrafiquants qui menacent directement un maire qui fait son boulot et qui le fait bien d'ailleurs et qui s'engage sur la sécurité. Lorsque vous avez un maire qui doit être exfiltré pendant la nuit par le raid, vous voyez bien que c'est une déclaration d'hostilité, voire de guerre, que l'on fait aux autorités publiques, à la République. Bon, il faut pouvoir y répondre. Et l'état d'urgence localisé sur l'agglomération d'Alès, par exemple, pendant un temps donné, permettrait, me semble-t-il, avec l'utilisation de la reconnaissance faciale, de dénier l'accès à la zone d'un certain nombre de

trafiquants. Est-ce qu'on y revient quand on met en place ce genre de technologie qui pose question sur les libertés publiques ? Est-ce qu'on y revient un

jour ? Essayons de réfléchir par analogie. On a créé des instruments dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. On les a renforcés après 2015 et encore quelques années après. On a créé la possibilité d'un état d'urgence pour lutter contre eux. Est-ce qu'un certain nombre de pratiques qui ont été mises en œuvre au moment de l'état d'urgence sont venus limiter la sécurité aujourd'hui dans votre vie quotidienne ? La réponse est non. Objectivement, la réponse est non. Mais vous comprenez bien que face à cet élément qui est de narcotrafique, qui est encore une fois, qui amène violence et une violence extraordinaire, corruption, parce qu'il ne faut pas se voiler la face, avec le développement du narcotrafique, vous avez les menaces, la corruption, c'est vrai à Alès, c'est vrai au Havre, je le vois partout. Et bien vous avez besoin d'instruments qui à la fois permettent de lutter contre les narcotrafiquants, qui permettent aussi de suivre ceux sur lesquels on peut avoir des soupçons, qui permettent aussi d'aller des consommateurs. Et puis il faut aussi, c'est vrai, au-delà de la répression ou avec la répression, mettre en place des politiques de prévention qui sont indispensables.

La reconnaissance faciale, ça existe déjà. Et d'ailleurs parfois, il y a des... Non, ça

existe de façon très encadrée. Très encadrée dans les

enquêtes, mais parfois il y a des abus et parfois il y a des erreurs aussi. Les perquisitions administratives, ça existe déjà aussi. Est-ce qu'un état d'urgence est vraiment nécessaire ? Des spécialistes disent qu'on n'a pas besoin de nouveaux leviers juridiques, on a surtout besoin de moyens pour la police et pour la justice.

Mais je n 'oppose pas les nouveaux instruments juridiques et les moyens. J 'ai été Premier ministre de 2017 à 2020. À cette époque et ensuite, on a beaucoup augmenté les moyens, augmenté les recrutements dans la police et dans la gendarmerie et évidemment doté les forces de l 'ordre de moyens supplémentaires. Il faut des moyens, bien entendu, des moyens humains, bien entendu, des moyens techniques, bien entendu, mais il faut aussi des instruments juridiques. Et je propose de se dire qu 'on ne passe rien aux narcotrafiquants. On n 'accepte pas l 'idée que petit à petit, notre pays, notre société, la santé publique, notre République soit gangrenée par le narcotrafic. C 'est un sujet qu 'il faut prendre au sérieux. Et on ne passe rien aux consommateurs aussi ? Mais il faut être... Mais bien sûr qu 'il faut être exigeant avec les consommateurs. À compression. Il n 'y a pas le narcotrafic d 'un côté qui serait mal et puis la consommation de l 'autre côté qui serait tolérable. Chaque fois, chaque fois que quelqu 'un achète un produit stupéfiant, il faut qu 'il sache qu 'il est un maillon d 'une chaîne qui va jusqu 'aux pires narcotrafiquants, jusqu 'aux pires violences, menaces, tortures, corruptions. Donc concrètement,

qu 'est -ce qui lui arrivera à ce consommateur

? Vous avez aujourd 'hui la possibilité de prononcer des amendes forfaitaires. Il en est prononcé chaque année. La police nationale peut le faire, les polices municipales n 'ont pas le droit de le faire. En mon avis, on pourrait bouger ça. 70 % de ces amendes forfaitaires ne sont pas recouvrées. On envoie le mauvais signal. Parce que le type qui prend une amende, mais qui n 'a pas à la payer parce que finalement, ce n 'est pas recouvré, parce qu 'il y a un problème de distribution. Souvent, ils

sont insolvable. Alors comment

vous faites ? Mais non. Ou alors les procédures seront compliquées de recouvrement. Mais bien sûr que non. Ce n 'est pas vrai, ils ne sont pas insolvable. Ne me dites pas qu 'il y a 70 % des gens qui ont des amendes qui sont insolvable. Ça n 'est pas vrai. La vérité, c 'est qu 'il y a une difficulté de circulation de l 'information entre le ministère de la Justice, le ministère de l 'Intérieur, le ministère de l 'Economie et des Finances. Bon, donc il faut en effet aller chercher la responsabilité du consommateur. Moi, je propose quelque chose, outre le fait que les amendes forfaitaires soient mieux recouvrées. Je propose que toute personne dépositaire de l 'autorité publique, chargée d 'un service public, parce que je pense qu 'il faut commencer par là, dont on se rend compte qu 'il est consommateur, parce qu 'il est interpellé, parce que simplement en tant que consommateur, on doit signaler cette consommation à son employeur.

Le dénoncer à son employeur. Après, il lui arrive quoi ? Le dénoncer.

Si c 'est constaté par l 'employeur, je pense qu 'il faut le signaler à son employeur et que son employeur public, en fonction des circonstances, prenne ses responsabilités. Et qu 'est -ce qui lui arrive ensuite ? Je pense qu 'il faut pouvoir prendre ses responsabilités. On a le droit de voir. Est -ce que c 'est une fois ? Qu 'est -ce que c 'est ? Quelqu 'un qui consomme de la

drogue le week -end, dans un cadre privé, il pourrait être dénoncé quelques jours plus tard à son employeur. Je n 'ai pas dit

dénoncé, j 'ai dit que s 'il est pris en train d 'acheter de la drogue, s 'il est constaté, s 'il y a une constatation, je pense que l 'employeur public doit le savoir. Je pense que ça n 'est pas neutre. Mais enfin, pardon, vous non plus, vous pensez que ça n 'est pas neutre ? Qui pense que c 'est neutre ? Vous voyez bien que tous ceux qui sont dépositaires de l 'autorité publique, qui se sont engagés pour le service public, et il faut les saluer, et il faut les remercier, parce que ça a du sens. Ils se sont pas engagés pour faire prospérer le narcotrafic.

Vous parlez d'exemplarité. Il y a vos propositions sur le narcotrafic, mais vous voulez aussi suspendre les demandes d'asile et de droit du sol à Mayotte. Alors

ça n'a rien à voir. Non,

j'égrène quelques -unes de vos propositions. Ne mêlons pas les sujets. J'égrène quelques -unes de vos propositions. Ceci pour Mayotte, mettre en place une amende pour les parents d'enfants perturbateurs à l'école, durcir les règles de l'assurance chômage, et mettre fin, ce sont vos mots, à l'open bar des arrêts maladie. C'est vous qui avez dit tout ça ces derniers jours. Votre ligne, vous l'assumez, c'est à droite toute ?

Ma ligne, c'est de dire ce que je crois. C'est d'ailleurs à ça que c'est en campagne. C'est pour ça que c'est bien une campagne électorale. Mais ce n'est pas tellement le fait d'être en campagne.

Votre ligne, ce n'est pas de vous dire je vais essayer de rassembler aussi les plus modérés, les centris ? Je

vais essayer de terminer ma réponse. Et une fois que j'aurai terminé ma réponse, j'essaierai de répondre à la question suivante. Mais d'abord, je voudrais répondre à la première question. Ma ligne, c'est de dire il y a un débat public parce qu'il y a une campagne électorale. Bon, chacun est libre de se présenter. Et chacun, lorsqu'il se présente, doit, ce n'est même pas qu'il est libre, doit dire ce qu'il veut, ce qu'il pense, ce qu'il propose. C'est ce que je fais. Je le fais dans toute une série de domaines et je vais continuer parce qu'il y a beaucoup d'autres domaines à traiter. Et je propose exactement ce que je crois nécessaire. Quand je vais à Mayotte, je vois une situation qui n'a aucun équivalent sur le territoire national. Aucun. qui est une situation de crise extrêmement aigüe, extrêmement intense.

Et donc je propose des instruments qui correspondent à l'intensité de cette crise. Vous n'étiez pas par hasard à Mayotte, vous avez choisi d'aller à Mayotte, vous avez choisi d'aller à Alès. Il y a des endroits en France où vous n'avez pas le droit d'aller ? Non, pas du tout. Mais vous choisissez de faire votre rentrée sur certains thèmes. Mais je choisis d'aller là où ça va mal. À la question d'Agathe. Pourquoi ces thèmes -là ? Mais monsieur, vous êtes formidable.

Je vous en remercie. Mais un peu déroutant. On est dans une campagne électorale. On est dans un débat public. Je peux effectivement osciller entre le 7ème et le 6ème arrondissement en disant « il se passe des choses ». Je peux aussi, d'abord parce que j'ai le droit, ensuite parce que c'est nécessaire, aller dans les endroits en France partout où il me paraît qu'il y a un sujet extrêmement sérieux et extrêmement grave. Et la politique, ça sent des choses et vous avez tout à fait le droit de le faire. Il se trouve que Mayotte, c'est la France. C'est un département français. Il est peu connu sans doute. Il y a beaucoup de gens qui n'y ont jamais été et probablement encore plus qui n'iront jamais. Mais néanmoins, c'est un département français qui est confronté à une situation d'une extraordinaire gravité. Et c'est votre ligne, Édouard Philippe ? Et je propose un certain nombre de solutions.

On entend, c'est votre ligne. Le créneau de la droite, il est bien encombré, notamment par Bruno Rottailleau, qui propose notamment, 1. une révision de la Constitution pour élargir le champ du référendum à l'immigration. 2. de permettre aux Français de censurer la censure du Conseil constitutionnel, c'est -à -dire de donner aux Français le dernier mot. Alors là, c'est l'artillerie lourde, Édouard Philippe, est -ce que c'est trop à droite pour vous

? Moi, je ne sais pas si c'est trop à droite. Il y a beaucoup de choses quand Bruno Rottailleau

propose un certain nombre de mesures que je trouve intéressantes et sensées.

Est -ce que vous les reprendriez ? Censurer la censure du Conseil constitutionnel ? Je

suis comme lui assez à l'aise avec l'idée de l'utiliser le référendum.

Notamment sur l'immigration ?

Je suis moins sensible que lui à l'idée de changer le champ d'application de l'article 11. Donc changer la Constitution de non ? Non, mais non, pardon Mme Lambret, vous me posez une question, elle est sérieuse, elle est complexe. Donc traitons -la sérieusement et de façon claire. Changer la Constitution, ça n'est pas impossible. Il y a des formes pour ça. C'est l'article 89. Bon, donc déjà, moi, je vous le dis, si on veut changer la Constitution, il faut respecter la Constitution et les formes prévues par la Constitution. Donc il faut en passer par le Parlement. Donc ça passe par l'article 89 et pas par l'article 11. C'est le premier point. Deuxième point, je n'ai aucun problème avec l'idée de référendum. Et je pense d'ailleurs qu'on doit rendre plus habituel l'utilisation du référendum, mais en respectant le champ de l'article 11. Et un référendum sur l'immigration ? Et troisièmement,

Un référendum sur l'immigration juste ? Je ne suis pas sûr qu'il

soit dans le champ de l'article 11. L'article 11, je rappelle juste pour les gens qui nous écoutent, pour qu'ils suivent bien, c'est celui qui restreint le champ d'application du référendum, les questions sur lesquelles on peut ou pas consulter français. C'est pas moi qui l'écris. Notamment

les questions économiques, mais pas les questions sociétales et pas les migrations. C

'est les concepteurs de la Constitution, c'est le général de Gaulle, c'est Michel Debré. Ça se respecte. Et troisièmement, je le dis, je ne crois pas, je pense qu'on doit être très exigeant avec la justice. C'est d'ailleurs un des points forts et un des points sur lesquels je veux insister pendant cette campagne. Mais je ne crois pas qu'on gagne quoi que ce soit dans la défense de la démocratie et dans la défense de la République à instiller un rapport de défiance avec les juges. Donc, il y a un conseil...

Donc censurer la censure du conseil constitutionnel ? Edouard Philippe, vous avez été Premier ministre pendant 3 ans. Il y a un conseil

constitutionnel. Lorsque j'étais Premier ministre, il m'est arrivé de pester intérieurement contre des décisions qu'il prenait. Ça m'est arrivé, mais j'ai pesté intérieurement. Et je considère que dans notre état de droit, auquel je tiens, il faut respecter un certain nombre de règles. Parfait pour les référendums, ça me va très bien, mais ne dénigrons pas un système qui a pour objectif... Quel objectif ? De vérifier que le Parlement écrit bien la loi. Je voudrais vous donner un exemple. Il y a beaucoup de Français, moi le premier, qui ont été agacés de ce que le conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnel, le projet de loi qui avait été discuté par le Parlement et qui permettait de limiter l'accès aux écrans et aux réseaux sociaux des plus jeunes. Pour les moins de 15 ans. Je pense que c'est une bonne loi. Mais si le conseil constitutionnel dit elle est mal rédigée parce qu'elle va trop loin sur ça, et bien dans ce cas -là, vous savez ce que je propose, madame ? On fait un petit groupe, peut-être transpartisans, avec des formations politiques qui pensent qu'il faut aller dans ce sens -là. On s'associe avec des juristes, on consulte le Conseil d'État. Ça prend un petit peu de temps, c'est vrai. Mais vous allez voir, en trois mois, on sera capable de rédiger une loi qui sera remarquablement rédigée. Et je vous garantis une chose, si elle est remarquablement rédigée, si elle est bien travaillée, le conseil constitutionnel le constatera. Donc ce que je veux, c'est conserver ce

qui fait la force de la constitution de la 5ème édition. On a bien

entendu vos divergences avec Bruno Retailleau là -dessus, sur le conseil constitutionnel et sur l'état de droit. Et les convergences, si il y en a, on les a entendus également. Edouard Philippe, candidat Horizon à l'élection présidentielle, vous restez avec nous, bien sûr. On revient juste après l'info en une minute à 8h49 avec Maureen Swignard.

Le musée Renoir de Caïn -sur -Mer, près de Nice, cambriolait ce matin quatre œuvres dérobées, dont une abandonnée selon le maire. Deux hommes ont été vus sur les caméras de vidéosurveillance en train de découper plusieurs tableaux. Les suspects avaient déjà pris la fuite à l'arrivée des policiers. Ils ont été en première ligne cet été, ont dû faire face à des feux d'une ampleur exceptionnelle. Les pompiers débutent une grève au niveau national aujourd'hui, tout en continuant de porter secours. Les syndicats demandent des moyens financiers supplémentaires, des moyens matériels aussi. Cette grève débute alors que le gouvernement présente ce matin un projet de loi de modernisation des services de secours. Votre tension mérite votre attention. Voici la nouvelle campagne de sensibilisation de l'assurance maladie, puisque l'hypertension touche 17 millions de Français et la moitié n'en ont pas conscience. L'hypertension est pourtant un facteur de risque important de maladie cardiovasculaire et rénal. Et puis c'est le retour de la Ligue des champions de football avec ce soir à 21h, Lille, face au Bétis -Séville. Le Real Madrid de Kiam Bapé va affronter de son côté l'Inter Milan. Et demain, le PSG tenant du titre jouera contre Bratislava.

Avec Edouard Philippe, ancien Premier ministre, il y a un sujet sur lequel vous n'avez toujours pas précisé votre pensée, Edouard Philippe. Votre programme, c'est celui des retraites. Vous aviez fait beaucoup réagir en parlant d'un âge légal de départ à 65, 66 ou 67 ans. Cette phrase, elle date de 2021. Et depuis, vous n'avez toujours pas éclairci votre propos. Pourquoi vous ne le dites pas aujourd'hui

? Je ne vais pas le dire aujourd'hui, parce que je vais le dire bientôt et que pour l'instant, je me livre à un combat qui est un combat politique, qui consiste à dire que pour équilibrer notre système de retraite, c'est -à -dire au fond, pour le sauver, pour l'avenir, pour le présent et pour l'avenir, il va falloir que chacun travaille plus longtemps. Et cette idée, qui est une idée que je crois juste et vraie, qui est une idée qui a été mise en œuvre dans tous les autres pays européens qui soient d'ailleurs gouvernés à droite ou à gauche pour faire face à une évolution démographique qui est aujourd'hui là et qui a des effets considérables. Cette idée n'est pas une idée acquise en France. Il y a beaucoup de gens en France qui laissent à penser qu'on n'aurait pas besoin pour équilibrer les retraites de travailler plus longtemps, qu'on pourrait même baisser l'âge de la retraite ou dépenser encore beaucoup plus d'argent qu'aujourd'hui pour financer un système qui n'est pas équilibré. C'est le cas

de beaucoup d'autres candidats, mais juste Édouard Philippe. Donc pour l'instant, donc pour l'instant... Les auditeurs et les téléspectateurs qui vous écoutent, ils se disent Édouard Philippe, pourquoi pas ? Mais moi, je ne veux pas que ce soit la pure, Et ils ont raison. Parce que aujourd'hui, le fait de ne rien dire, ça peut effrayer aussi.

Parce que aujourd'hui, je fais et je livre un combat qui est un combat idéologique, je le dis, un combat politique, au sens le plus noble du terme. Dix ans, et au fond, dix ans les choses assez simplement. Nous avons une réalité démographique et une réalité financière face à nous. Nous devons donc travailler plus longtemps, travailler plus longtemps pour équilibrer nos comptes et donc pour nous redonner de l'air, pour pouvoir faire autre chose. Mais vous avez tranché le sujet ou pas ? Attends, attends, je voudrais juste terminer.

Vous la connaissez, votre réforme des

retraites ? Nous allons travailler plus longtemps. À côté de ce que je dis là, je dis aussi que nous ne sommes pas tous dans la même situation face au travail. Votre activité professionnelle, madame, monsieur, n'est pas exactement la même que celle d'un chauffeur routier ou de quelqu'un qui travaille en travail posté et la nuit. Vous voyez, c'est pas la même chose. Même si vous vous levez tout le matin parce que les matines aliées, ça n'est pas la même chose. C'est difficile. Vous avez plus de capacité d'organisation par rapport à votre travail. C'est -à

-dire un âge différencier selon qu'on a un travail pénible ou pas ? Et il

faut en tenir compte, évidemment. Alors, est-ce que... Attendez, je termine. Attendez, je termine. Vous me posez une question, elle est difficile, je termine. Donc, un, on prend en compte la réalité démographique en travaillant plus longtemps. Deux, on prend en compte la réalité tout court en considérant qu'il y a des différences par rapport au travail. Et trois, on commence, à mon avis, un peu tard, mais c'est comme ça, on commence à mettre en place un système de capitalisation qui ne changera rien dans les dix prochaines années, mais qui sera extrêmement précieux. Et donc, il faut commencer maintenant. On aurait pu commencer un peu avant. Il y a d'ailleurs des gens pour qui ça a commencé, les fonctionnaires notamment. Il faut commencer le système de capitalisation. Et avec ça, vous avez les trois bases importantes d'une réforme des retraites. Et j'aurai l'occasion de la préciser, bien entendu, puisque la campagne et le débat public de la campagne électorale doivent servir à ça, prochainement. Mais pour l'instant, je me bats sur cette idée. J'observe d'ailleurs... Prochainement

dans les jours qui viennent

? Absolument. Je m'observe avec Ponneur que cette idée commence à faire des petits, si j'ose dire. Oui, sauf le... Même M. Hollande qui... Il dit 63 ans. Il était avec

nous hier matin ici même.

63 ans.

Écoutez, j'ai vu qu'il s'était battu beaucoup. Vous avez remarqué que d'autres candidats de la droite et du centre, Édouard Philippe, Gabriel Attal par exemple, dit que l'âge de départ, ça n'est plus la priorité, c'est la durée de cotisation. Bruno Retaillot dit il faut indexer l'âge de départ sur l'espérance de vie. En fait, peut-être que c'est parce que c'est impopulaire de parler de l'âge de départ. Est-ce que vous vous regrettez d'avoir été trop avant dans ce débat sur l'âge de départ

? Je pense encore une fois qu'il faut dire ce qu'on croit et ce qu'on pense. Je vois bien que beaucoup se disent, mais on pourrait peut-être s'en sortir, parce que la question est impopulaire, en créant un système exclusivement fondé sur la durée de cotisation. Je voudrais juste faire observer, mais encore une fois, c'est pas moi qui dit ça avec une expertise particulière, c'est ce qui se passe dans les autres pays. Je voudrais juste faire observer que lorsque l'on érige comme critère la seule durée de cotisation, on crée d'abord des injustices formidables et terribles pour les plus fragiles, pour celles et ceux, souvent celles d'ailleurs, qui ont des carrières hachées, qui, elles, pour éviter la décote, doivent travailler beaucoup plus longtemps. C'est d'ailleurs le système actuel.

Vous dites que là, je peux protéger aussi dans certains cas. Bien

entendu. Et par ailleurs, il faut bien comprendre que la question de la retraite dans un système par répartition n'est pas simplement une question individuelle. Attendez, vous qui avez évoqué le sujet,

maintenant je le traite, c'est pas simplement un sujet individuel. Bien sûr que c'est un sujet individuel, c'est sa retraite. On a cotisé, on a acquis un certain nombre de droits. On cotise pour les autres. Mais c'est aussi un sujet collectif. Et si on n'améliore pas ce qu'on appelle le taux d'emploi des seniors, c'est -à -dire la capacité à travailler plus longtemps, alors l'ensemble du pays se trouve privé de ressources pour financer la retraite de ceux qui sont plus nombreux à la retraite, mais aussi l'ensemble de l'activité. Donc, il faut accepter l'idée qu'un système par répartition, c'est un système collectif qui ne peut pas reposer seulement sur des choix. Et qui a besoin d'un âge de départ. C'est pas populaire, je le sais. Mais qu'est -ce que vous préférez dans une campagne électorale ? Quelqu'un qui vous dit ce que vous avez envie d'entendre ou quelqu'un qui vous dit alors même qui sait que c'est impopulaire ceux qui le croient juste pour le pays. Vous donnez un âge

de départ. Et vous êtes entré en campagne en pensant que le courage de dire, de dire les choses, y compris les plus impopulaires, vous permettrait de vous imposer comme le candidat naturel de la droite et du centre. En fait, non, j'ai pas fait ce calcul -là, monsieur. J'ai pas

fait ce calcul -là. La question, c'est de savoir si vous êtes aujourd'hui le candidat naturel ou pas. Vous êtes le candidat naturel ou pas ? Mais il y a des candidats. Il y a pas de candidats naturels. Il y a des candidats et ils sont légitimes.

Gabriel Attal, Bruno Retailleau, pendant ce temps Marine Le Pen et Jean -Luc Hulanchon se prend avec les mains. Est -ce que vous êtes pas en train de créer la machine à perdre là tous ensemble, chacun dans votre couloir, sur un espace qui n'est pas non plus si large que ça ? Est -ce qu'on peut

aussi se dire qu'une campagne, c'est bien de la faire vivre plutôt que de dire avant la campagne ce qu'elle doit donner ? Donc il y a des candidats. C'est comme ça. Vous voulez interdire à quelqu'un d'être candidat

? Maude Bréjon qui vous soutient, elle appelle Gabriel Attal et Bruno Retailleau à se retirer le plus vite possible. Vous aussi

? Vous pensez bien que moi, j'aimerais bien que tout le monde dise vraiment, ces idées sont les meilleures, sa personnalité la plus convaincante. Et bien sûr que j'aimerais ça. Mais ce que je constate, et c'est important, c'est qu'il y a des candidats. Ils sont légitimes. Ils ont le droit d'être candidat. Ils ont le droit de dire ce qui les anime, ce qu'ils souhaitent. Donc ne leur nions pas cela. Ne leur nions pas cela. Ce qui est certain aussi, c'est que le moment venu, probablement en janvier -février, je préférerais que ce soit avant, mais probablement en janvier -février, s'il y a dispersion des candidats qui s'inscrivent dans un espace politique de la droite et du centre, alors le risque que nous ne soyons pas au deuxième tour sera très grand.

C'est tard janvier -février, Edouard Philippe. Peut -être que Jean -Luc Mélenchon sera installé, Marine Le Pen aussi. Et peut

-être que c'est tard, mais je ne vous parle pas d'un monde parfait, je vous parle du monde tel que je le connais. Bon, je pense que ça se passera en janvier -février. Je préférerais que ça se passe avant, je pense que ce sera en janvier -février. À ce moment -là, il faudra que chacun des responsables politiques soit exactement ceux -là responsables et qu'ils tirent les conséquences de la situation dans laquelle on sera. Et moi, vous savez, j'entends beaucoup de gens expliquer que ils vont gagner tout ça. Moi, je suis là pour dire ce que je crois, ce que je propose aux Français et pour, dans toute la mesure du possible, favoriser le rassemblement de la droite

et du centre. Est -ce que vous pourriez travailler avec Raphaël Glusman ou François Hollande, des

macronistes historiques, appel à une grande coalition pour combattre l'extrême droite qui passerait notamment par Raphaël Glusman, Xavier Bertrand, mais pas Bruno Retailleau.

10 secondes, pardon, il faut rendre à l'heure. Est

-ce que vous pourriez vous faire référence à son revirement sur les retraites ?

Moi, ce que je souhaite, c'est rassembler la droite. Je suis un homme de droite, je veux rassembler la droite et le centre. Mais je sais que, si on veut gouverner, il faut avoir la base politique la plus large possible. Donc, je veux rassembler la droite et le centre. Et je ne désespère pas qu'une partie de la gauche se décale de Jean -Luc Mélenchon. Merci beaucoup. Et sortez de son poids, à mon avis, mortifait. Merci beaucoup, Edouard Philippe.